

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 20 Février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt février à dix-heure heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président du SMGOAO

Date de la convocation : Mercredi 5 Février 2020

Secrétaire de séance : Madame GARCES Catherine

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de votants : 28

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. BAUCOU Jean, Mme BONNEFON Catherine, M. FRANÇAIS Hubert, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. SUSBIELLE Philippe, M. ABADIE Jean-Paul, M. BERNOS André, M. CASABONNE Pierre, M. CONTOU-CARRERE Michel, Mme GARCES Cathy, M. GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michelle, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel, M. PATIE Frédéric

Suppléants :

M. LENDRE Jean-Baptiste	suppléant de	M. LANSALOT-MATRAS Francis
M. HOUSSAYE Robin	suppléant de	M. HOEPFFNER Michel
M. CAZAURANG Jacques	suppléant de	M. OLYMPIE Jean-Yves
M. PECAUT Philippe	suppléant de	M. TEULADE Alain

Pouvoirs :

M. LARCO Jean-Claude	pouvoir à	M. FRANÇAIS Hubert
----------------------	-----------	--------------------

Excusés/absents :

M. BOURGUET Jacques, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. MIRAMON Francis, M. CASTILLON Henri, M. CONGUES Christophe, M. DEVALS Gérard, M. MIRANDE David, M. LASSERRE BISCONTE Albert, M. LEMBEYE Pascal

Délibération N°4 - 20.02.20 – PARTICIPATIONS FINANCIERES DES EPCI MEMBRES DU SMGOAO 2020

M. CONTOU-CARRERE présente le rapport n°4.

Les participations des EPCIs membres du SMGOAO en 2020 sont établies à partir des éléments suivants :

- Identification des besoins en matière de connaissance concernant le risque d'inondation sur le territoire
- Réalisation du programme de travaux issu du PPG
- Application des règles de mutualisation avec les clés de répartition associées
- Règles d'intervention des partenaires financiers
- Règlement d'intervention du SMGOAO (validé par délibération en date du 22 mai 2019)

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

Le montant total des participations s'élève à 356 500,00 € répartis comme suit :

EPCI	Clé de répartition (%)	Montant participations Mutualisées	Montant participations Non mutualisées	Total
CCHB	86 %	215 000,00 €	85 000,00 €	300 000,00 €
CCBG	12 %	30 000,00 €	20 000,00 €	50 000,00 €
CCLO	2 %	5 000,00 €	1 500,00 €	6 500,00 €
TOTAL	100%	250 000,00 €	106 500,00 €	356 500,00 €

La participation est conforme aux éléments communiqués aux EPCI membres et acceptés en 2020.

Après en avoir délibéré,

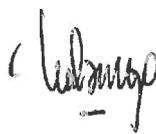
POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Comité Syndical,

- **ADOpte** le présent rapport.
- **VOTE** les contributions des EPCIs telles qu'indiquées ci-dessus
- **DEMANDE** aux EPCIs membres de verser leur participation GEMAPI au SMGOAO

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 20 Février 2020

Le Président
Michel LAURONCE



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/02/2020